

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mars 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 24 mars , le conseil municipal s 'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques SONILHAC, maire

### OUVERTURE DE LA SEANCE A 20H 20

**PRESENTS** : Mme ADREY Nathalie, Mme CLEMENTE Stéphanie, Mr FLOURETTE Jean-Marc, Mr GARROS Thierry, Mr SONILHAC Jacques  
Mme ADREY Nathalie a été nommée secrétaire de séance.  
Absents : DUROU Nicolas, Mme BARBOT Hélène,

1/Vote du compte administratif 2024

Les résultats cumulés fonctionnement + Investissement en 2024 :  
Dépenses 67023,96 Recettes : 108331,66 soit un excédent de 20142,42€  
Le compte est voté à l'unanimité.

### **2/Programme voirie :**

Le SM3V a effectué un peu plus de travaux de voirie que prévu en 2024 (modification du busage entrée chemin Tachaires) soit un reliquat de 1629€.

La proposition du syndicat pour 2025 étant de refaire un goudronnage bicouche du parking de l'église, les conseillers estiment que ce n'est pas urgent et demandent plutôt de prévoir de refaire celui de la salle des fêtes, quitte à en étaler le coût sur plusieurs années.

Un devis sera demandé au syndicat en ce sens.

3/Vote des taux d'imposition

Le conseil décide cette année encore de ne pas augmenter les taux d'imposition directe.

4/ Vote du budget

Les travaux au cimetière prévu en 2024 vont se faire prochainement.

En investissement sur 2025, la pose de panneaux photovoltaïques pour un coût de 13900€ HT, la TVA étant récupérable.

Remplacement du défibrillateur qui est devenu obsolète pour un coût de 1249€ HT.

Le budget est voté à l'unanimité

4/ Questions diverses

Monsieur le maire présente aux conseillers l'étude réalisée gratuitement par le CAUE pour le projet d'achat par la commune de la maison de Souques (L'Argelé)

La création de 4 logements T3 dans cette maison est possible, le coût des travaux se monterait à 532 000€ HT. Les subventions possibles permettraient d'autofinancer le projet par les loyers sur 25 ans.

Les conseillers sont partants pour ce projet et chargent le maire de solliciter le maximum de subventions avant d'engager la commune plus avant.

Les jeunes de l'été jeunes vont cette année lasurer les planches entourant les containers.

La pratique de motocross étant très strictement réglementée, un courrier a été envoyé aux propriétaires du terrain concerné (limite Ornézan sur la route de la poutge) leur enjoignant de se mettre en conformité.

La pose des panneaux photovoltaïques nécessitant une attestation d'un bureau d'étude, cela a retardé le début des travaux.

Un après midi d'information est prévu le 28 mai à Sansan de 13h à 16h30 pour informer les usagers de la fin programmée du réseau cuivre et de la nécessité de faire installer la fibre pour pouvoir bénéficier d'internet et du téléphone fixe via la box.

Certaines personnes se sont plaintes du vol de fleurs au cimetière !

Fin de la réunion à 22h25